

CREYS-MÉPIEU

## Olivier Bonnard se présente pour un cinquième mandat



Olivier Bonnard envisage les six prochaines années comme « un mandat de transmission », s'il est élu.

**Olivier Bonnard est premier édile de Creys-Mépieu depuis 2001. Également conseiller départemental, il est aujourd’hui à la fin de sa quatrième mandature de maire et a décidé de se présenter à nouveau lors des élections municipales.**

### Quelles sont les raisons de cette nouvelle candidature ?

« J'ai 60 ans, et, pour moi, ce serait un mandat de transmission, qui, j'espère, permettra l'arrivée dans les meilleures conditions possible d'une personne d'une nouvelle génération déjà au fait de la gestion publique. Les actions, que nous avons menées depuis de longues années, portent leurs fruits. Le tissu associatif de la commune est important, il couvre un peu tous les domaines. On est dans un village de plein air, avec des cheminements doux qui quadrillent maintenant la commune, les randonneurs du secteur se donnent rendez-vous chez nous. Le village fait parler de lui dans un espace qui dépasse le cadre communal, il faut travailler avec d'autres structures, pas seulement la communauté de communes, il faut mobiliser les élus pour cette tâche. L'équipe municipale est capable de travailler avec des moyens humains restreints sur des projets complexes, c'est dire son efficacité. Mais tout cela, il faut continuer à l'encadrer, parce que comme tout système qui vit, il reste fragile. »

## **Avec quelle équipe ?**

« Nous proposerons une liste rallongée d'où la présence de 21 candidats sur celle-ci, 19 titulaires, 2 remplaçants. Ceci avec deux tiers d'élus sortants dont les adjoints actuels et un tiers de nouveaux. Le principe est de maintenir une pyramide des âges harmonieuse avec une arrivée de jeunes conseillers. »

## **Quels sont les projets ?**

« Nous travaillons actuellement sur le programme. Il n'y aura pas forcément de projet nouveau sur le patrimoine public bâti, il est déjà très riche, l'entretenir, l'optimiser doit rester une priorité. Lors de nos échanges, la notion de logements est souvent mise en avant. La commune possède 22 logements publics, aux normes des logements sociaux. Nous prévoyons d'augmenter le parc, pour amener une population plus jeune et permettre ainsi de garder le groupe scolaire dans la même répartition d'effectifs, ce qui permettrait d'harmoniser la pyramide des âges du village. Cela permettrait aussi d'accueillir des populations fragiles, comme des personnes en situation de handicap. Il faut aussi continuer à travailler sur le cadre de vie, améliorer encore la sécurité en général, notamment en limitant la vitesse dans les hameaux. Avec des aménagements de voirie, mais si possible pas avec des ralentisseurs, et en mettant des caméras aux points névralgiques, en collaboration avec la gendarmerie. »